



Schéma directeur des mobilités actives et plan de circulation et de stationnement

D'ANCENIS ST-GEREON

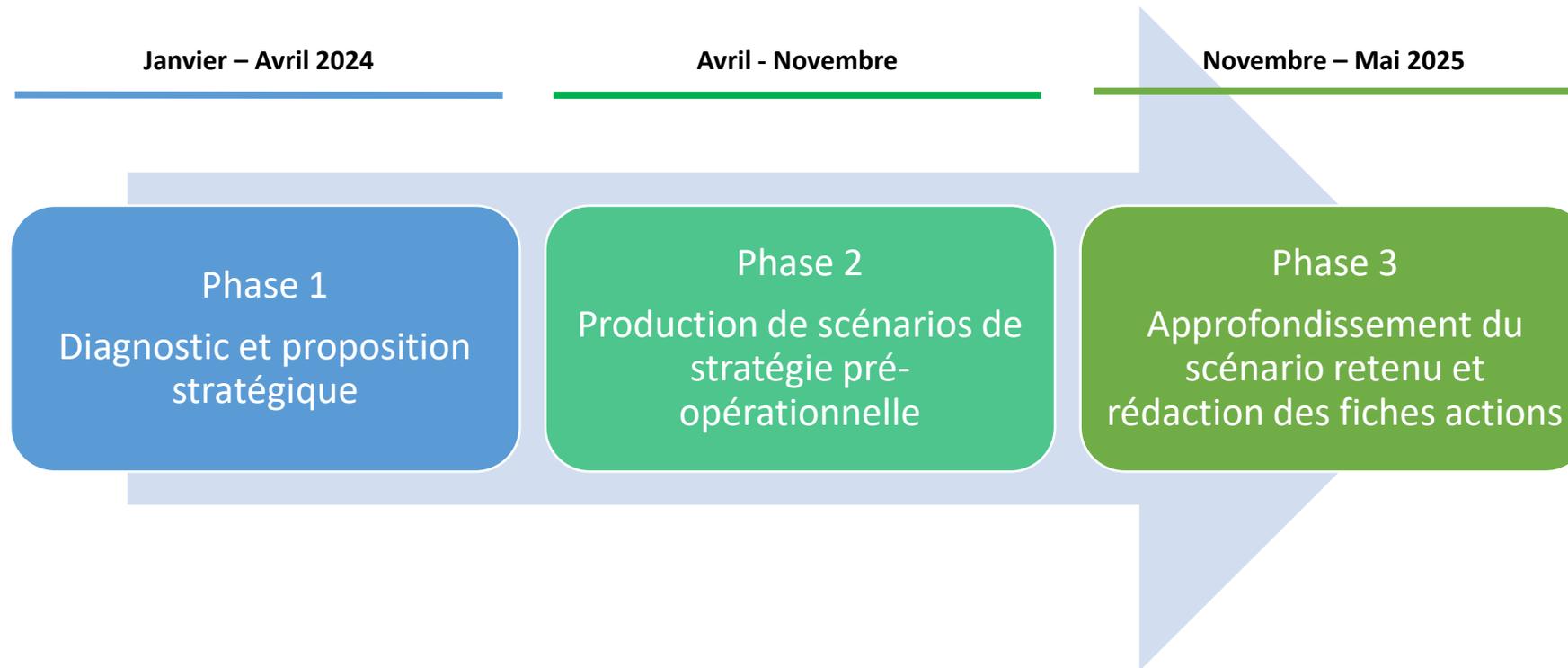
Fiches Actions

Réunion
publique

**5 mai
2025**

La démarche

Déclinaison opérationnelle de la stratégie retenue en fiches actions



Construction d'une stratégie

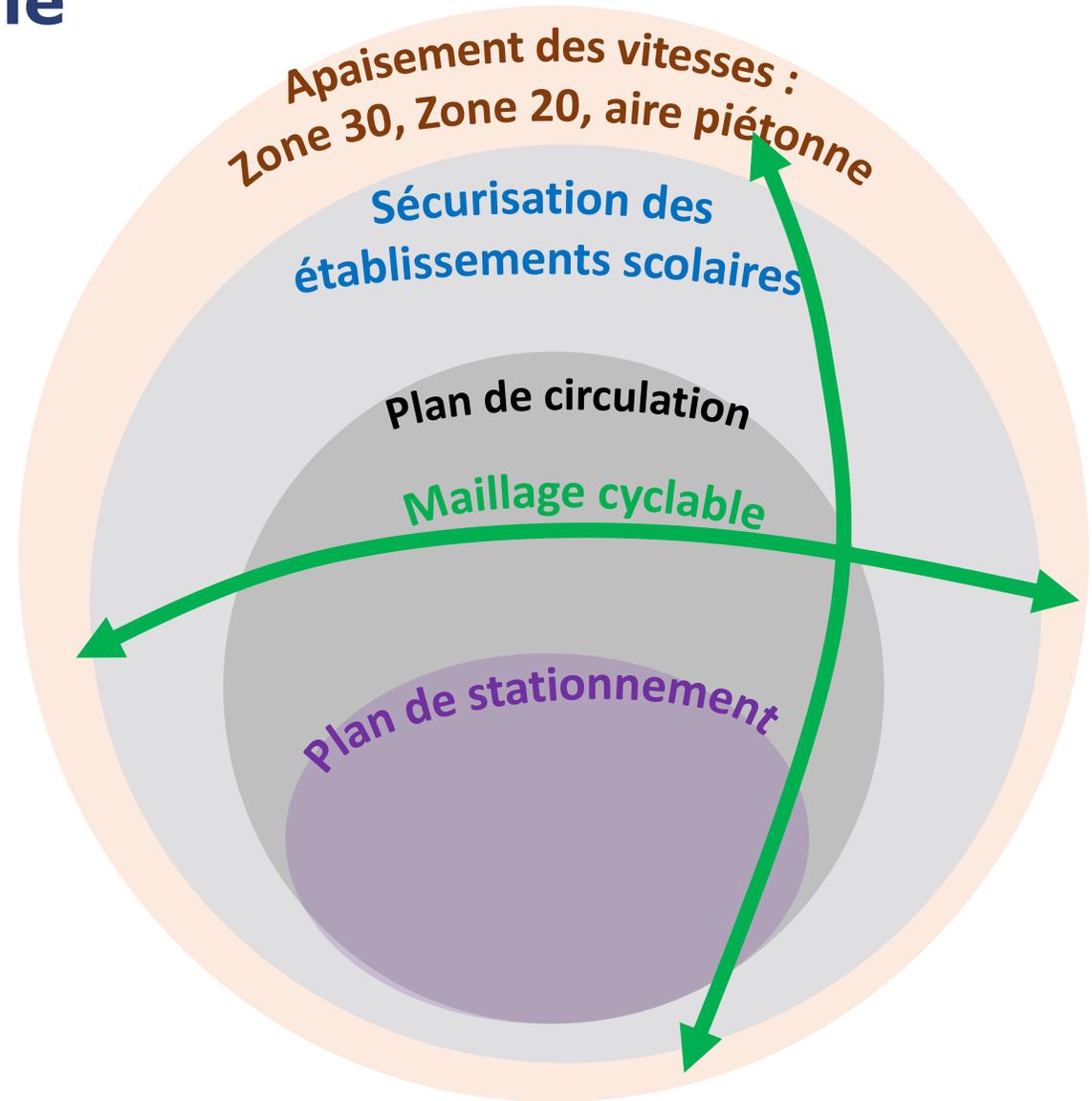


Objectif :

Sécuriser et apaiser la circulation en faveur des modes actifs



Outils



Traduction en Fiches Actions

- Maillage cyclable
- Apaisement des vitesses
- Sécurisation aux abords des établissements scolaires
- Plan de stationnement
- Plan de circulation

→ Chaque thématique déclinée en fiches actions pour traduire la stratégie de façon opérationnelle

Gouvernance, suivi et évaluation

Action n°1 : Mettre en place une évaluation du schéma directeur des modes actifs, du plan de circulation et de stationnement

Objectifs

- Évaluer l'efficacité des actions
- Faire remonter les éventuels dysfonctionnements.

Actions :

- Maintenir 1 réunion de COPH, annuellement
- Évaluer les effets de la politique publique en matière de mobilités actives annuellement, sur la base des indicateurs :
 - Quantitatifs
 - Linéaire cyclable aménagé
 - Nombre de stationnement vélos créés
 - Taux d'infraction de la zone 30 en plusieurs points stratégiques
 - Taux d'infraction de la zone bleue
 - Qualitatifs
 - Note du baromètre cyclable
 - Fréquentation cyclistes et piétons en 2 points stratégiques (Tournebride et place des Halles)

Temporalité : Phase I et II

Coûts : Fonctionnement interne à la collectivité



Stationnement

Réduire le stationnement non dédié au commerce de proximité (> 2h)
Permettre une rotation plus élevée

Actions

- Réserver une partie du parking aérien en zone bleue (environ 20 places) :
- En installant la signalétique adéquate en indiquant la durée de stationnement autorisée : panneaux 3623 et M6C1 et marquage au sol
- Réserver les 20 places municipales du niveau 1 aux commerçants le samedi matin
- Installer la signalétique adéquate



Maillage cyclable

Action n°2.1 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable – Réseau structurant

Description de la mesure

Il s'agit de reconstruire le réseau structurant sur la base de 5 axes identifiés. Le réseau structurant a pour ambition d'accueillir les plus gros trafics vélos

Axes du réseau structurant :

- Axe Nord/Sud : rue de l'Abbatiale - Chateaubriand - Clémenceau - rue du Pont (~2,5 km)
- Axe Est/Ouest : Bd de l'Atlantique - Stockmann - Pasteur (~2,5 km)
- Axe Ouest - Sud : Du des Allemands - bd Joubert (~2,5 km)
- Quai de la Marine (~0,9 km)
- Axe Nord-Ouest - centre : Rue de la Galanerie (~2,5 km)

Pour chaque itinéraire :

- Engager des études de définition du tracé et du niveau d'aménagement et d'équipement à prévoir (étude faisabilité)
- Mettre en place un planning de réalisation des travaux
- Acquiescer le foncier nécessaire

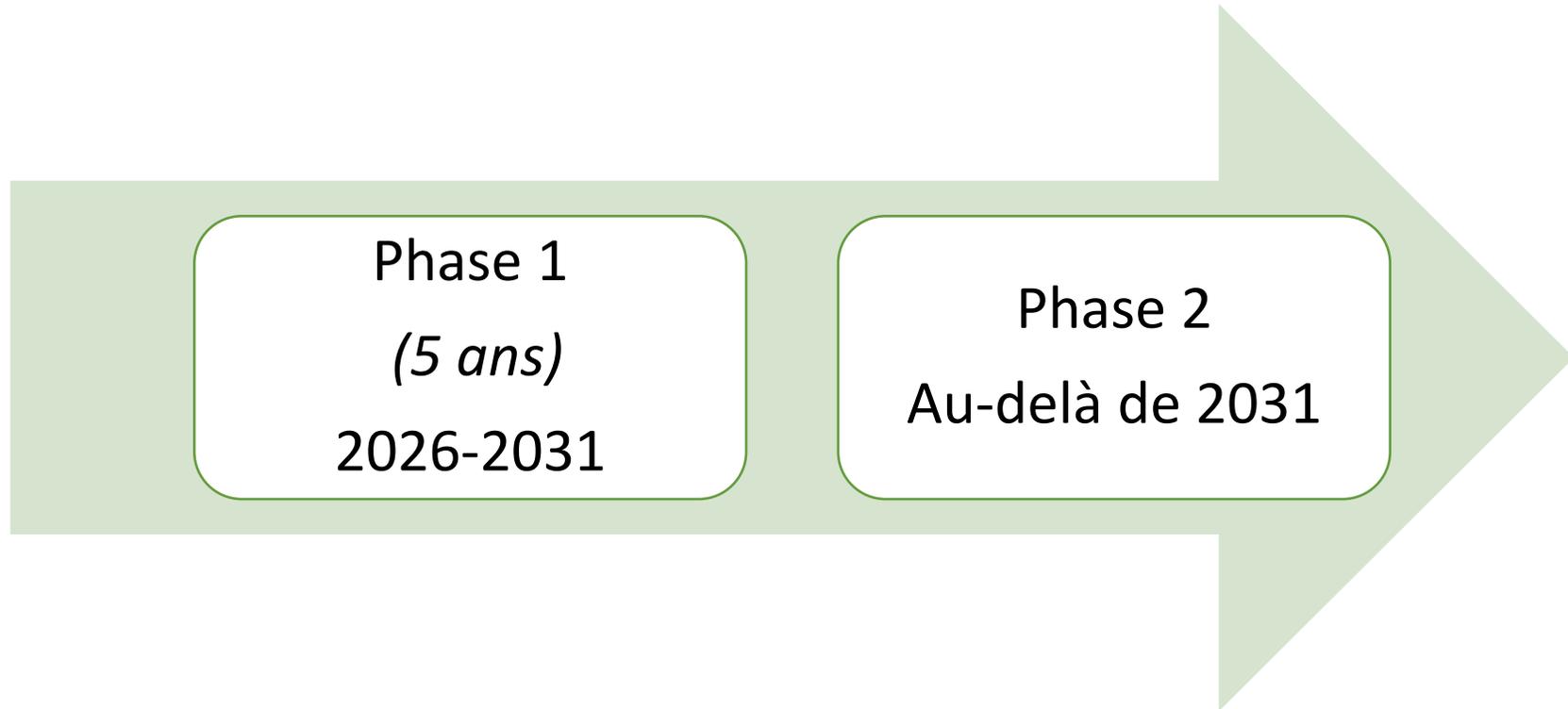
Arbres : Avenue St-Gérard, COMPA, Département, association vélos

Temporalité : Selon les axes

Coûts : ~ 4 000 000 €



Phasage des actions



Action n°1 : Mettre en place une évaluation du schéma directeur des modes actifs, du plan de circulation et de stationnement



Objectifs

Evaluer l'efficacité des actions

Faire remonter les éventuels dysfonctionnements.

Action :

❑ Evaluer les effets de la politique publique en matière de mobilités actives **annuellement**, sur la base des indicateurs :

- Quantitatifs
 - Linéaire cyclable aménagé
 - Nombre de stationnement vélos créés
 - Taux d'infraction en plusieurs points stratégiques
- Qualitatifs
 - Note du baromètre cyclable
 - Fréquentation cyclistes et piétonnes en 2 points stratégiques (Tournebride et place des Halles)



Sensibilisation, communication sur la pratique du vélo et de la marche

Action n°2 : Promouvoir et sensibiliser à l'usage de la marche et du vélo



Objectif

Inciter les habitants à utiliser les modes alternatifs à la voiture autosoliste : vélo, marche et covoiturage

Actions

- Promouvoir** le forfait mobilité durable
- Communiquer** dans la presse et bulletin municipal sur les actions mises en place
- Soutenir** les initiatives associatives pro-vélo et marche
- Acquérir et installer un **compteur fixe** pour rendre visible la part des déplacements vélos
- Travailler sur la **signalétique et le jalonnement** (itinéraires piétons notamment)
- Ajouter une **dimension mobilité dans les événements** qui ont lieu dans la ville par l'installation d'appuis-vélos mobiles
- Inciter les habitants à répondre au **baromètre cyclable (FUB)**
- Soutenir et partager les initiatives en lien avec le covoiturage engagées par la COMPA (relais communication).



→ Enquête en ligne jusqu'au 2 juin 2025



Traduction en Fiches Actions

Maillage cyclable

Apaisement des vitesses

**Sécurisation aux abords des
établissements scolaires**

Plan de stationnement

Plan de circulation

Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon



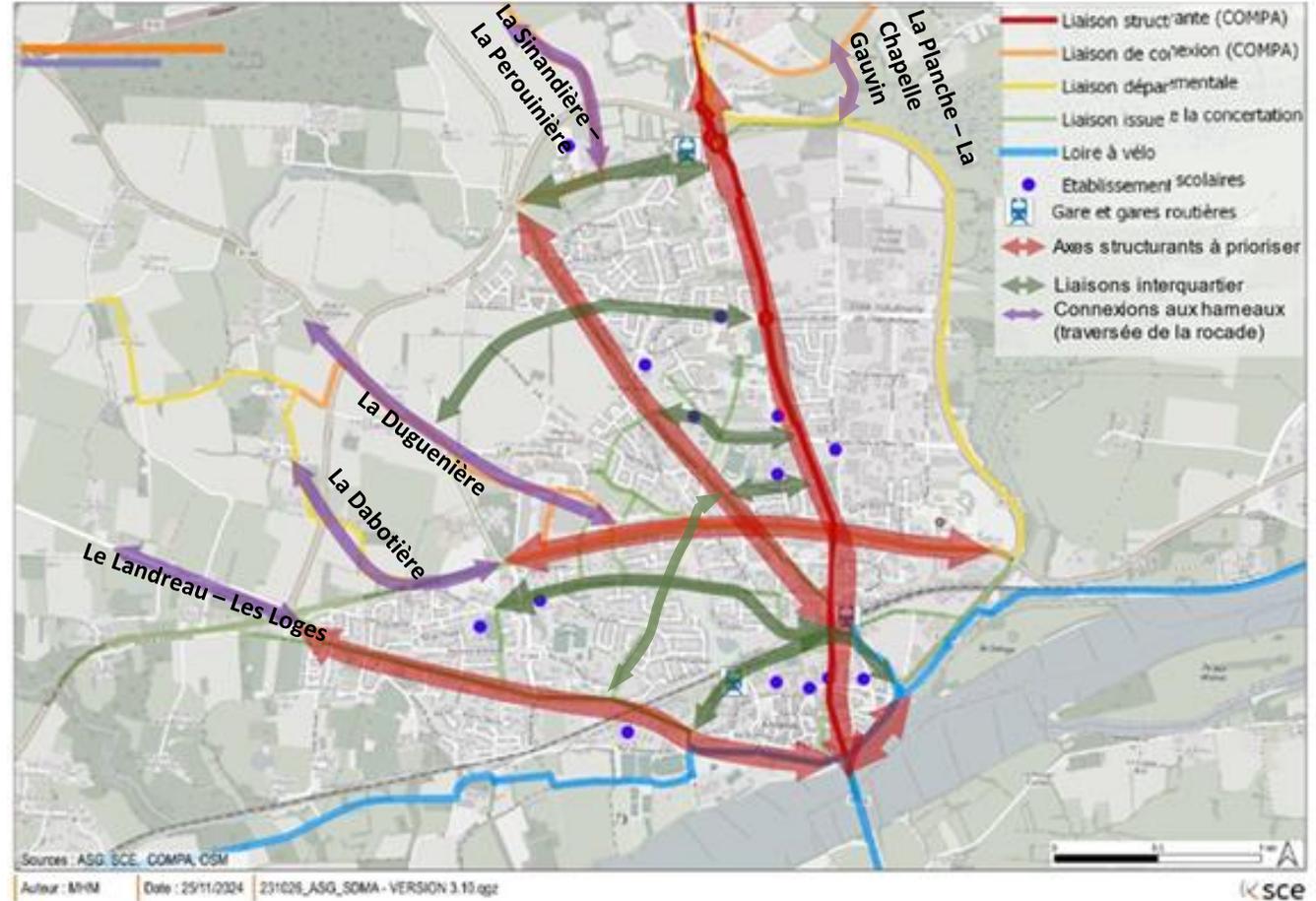
Objectifs

- Proposer une continuité d'itinéraires cyclables
- Sécuriser les déplacements

30 km à aménager

→ Itinéraires à prioriser

<u>Ambitions d'aménagements à inscrire</u>	
Axes structurants	Séparation cycles / trafic routier Zone de rencontre en hypercentre
Liaisons interquartier	Sur voirie : bandes cyclables, CVCB, Z30, ZR En site propre : voie verte
Connexions bourg / extra-rocade	Au cas par cas / contexte routier et voiries existantes





La méthode de priorisations des actions :

Affectation d'une **note** à chaque itinéraire



Estimation du **coût** des aménagements



Priorisation des aménagements par phase

Une notation sur 7 points avec 4 critères

Potentiel d'usage : 0 à 3



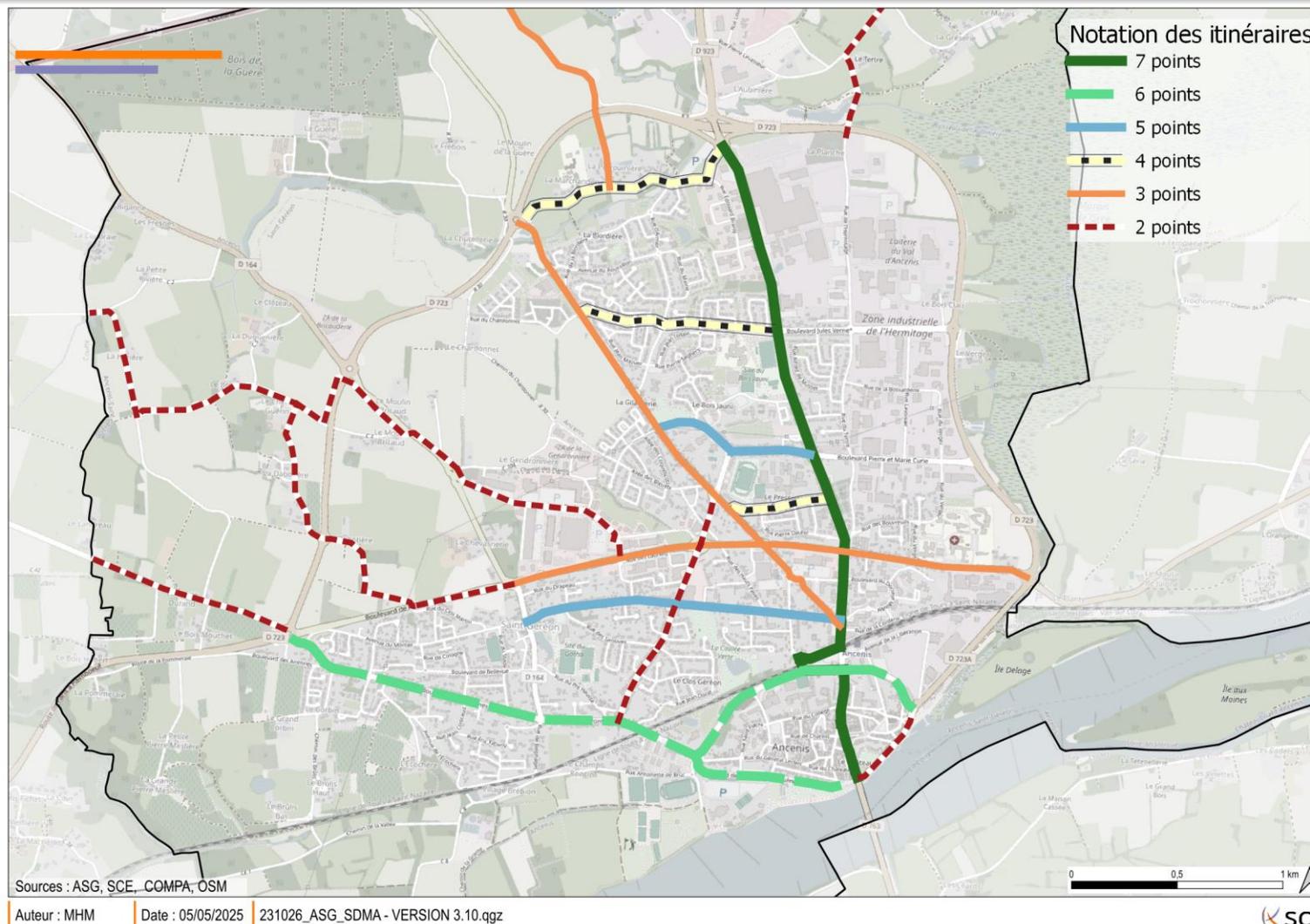
Accès à un établissement scolaire 0 à 2



Accès grand site d'activités ou emplois : 0 ou 1

Accès gare / Aire de covoiturage : 0 ou 1

Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon

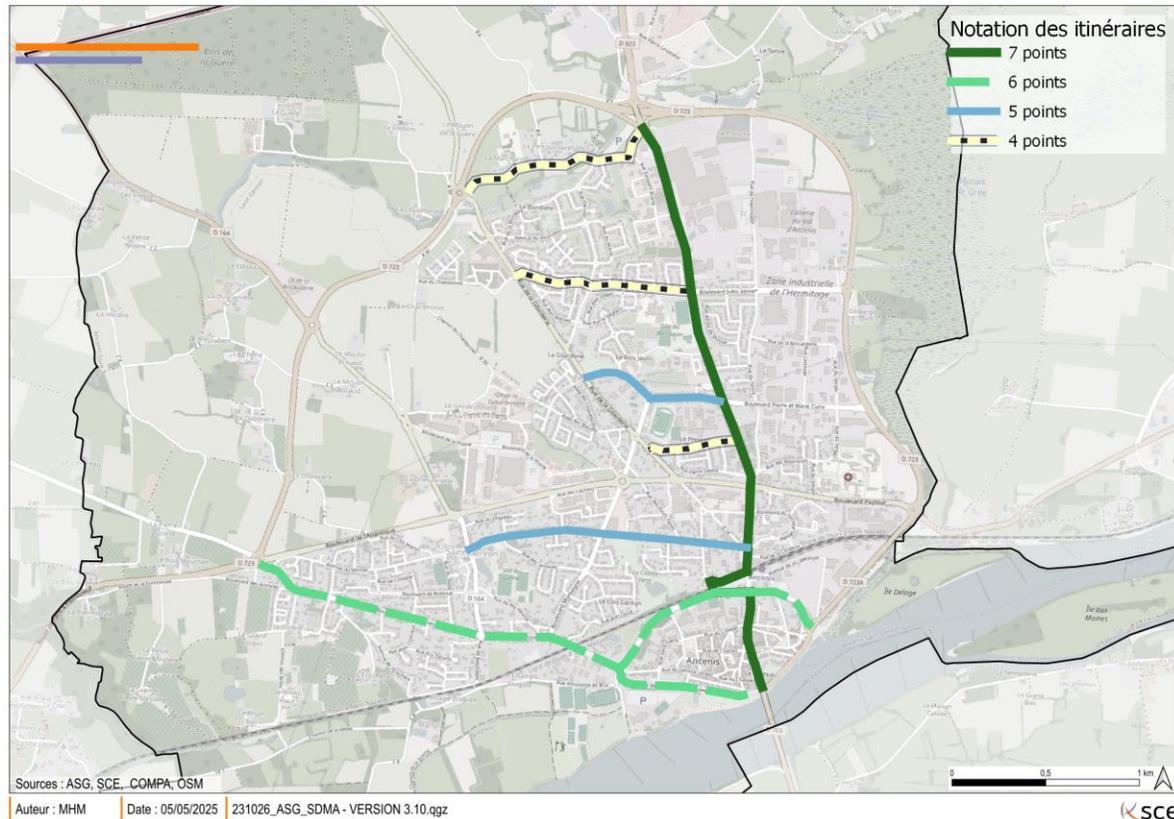


Phase 1

**Notes 7,
6, 5 et 4**

Phase 2

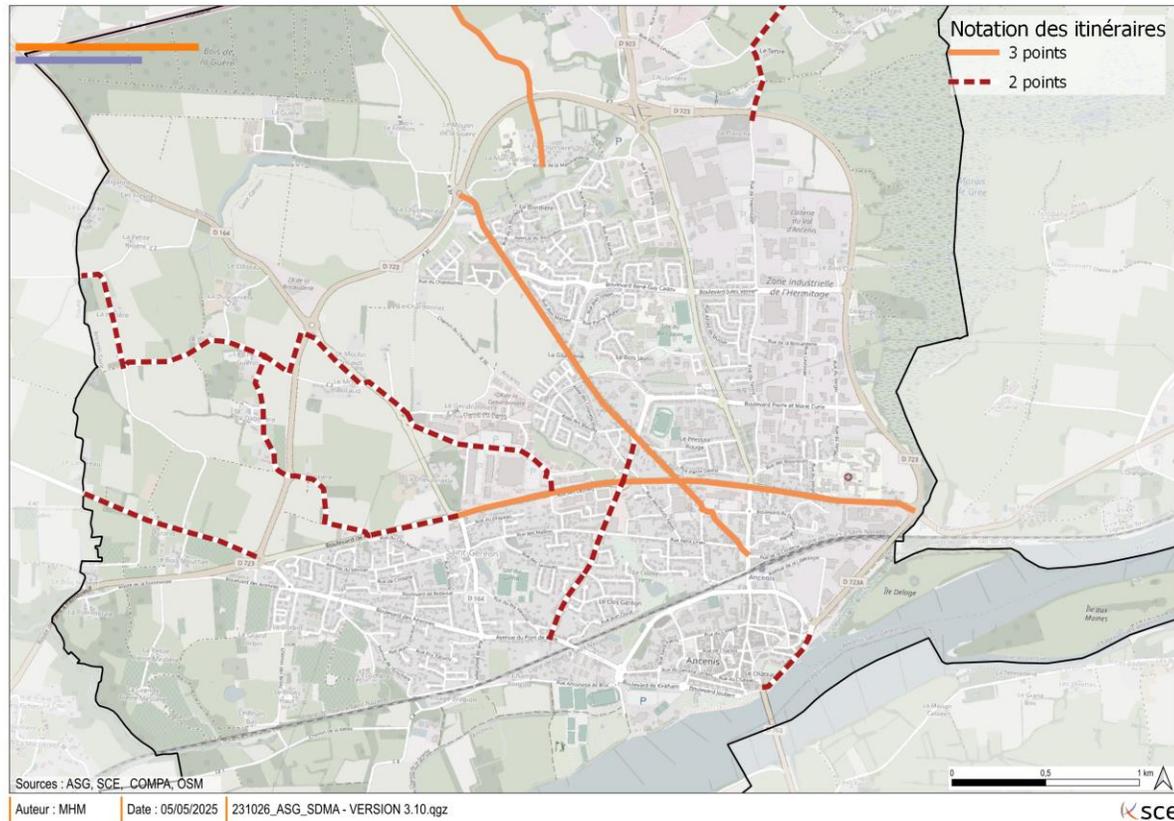
**Notes 3, 2
et 1**



Phase 1

- Axe Nord/Sud : rue de l'Aubinière – rue F-R de Chateaubriand – rue Clémenceau – rue du Pont
- Axe Ouest/Sud : Bd des Airennnes – bd Joubert
- Axe Bd Joseph Vincent – Léon Séché
- Rue des Maîtres – rue Urien – Gare
- Bd Madame de Sévigné
- Rue du Pressoir Rouge
- Boulevard René-Guy Cadou
- La Marchanderie

Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon



Phase 2

- Axe Nord/Ouest : Rue de la Gilarderie – Baron Geoffroy – Général Hagron
- Axe Est/Ouest : Bd de l'Atlantique – Bruckenau – Pasteur
- La Sinandière – La Perrouinière
- Quai de la Marine
- Les Loges – Le Landreau (vers Couffé)
- Bd Montaigne – Pressoir Rouge
- Bvd de l'Atlantique – La Dabotière
- Bd de l'Atlantique - La Dugueniere
- Chapelle Gauvin – La Planche

Traduction en Fiches Actions

Maillage cyclable

Apaisement des vitesses

**Sécurisation aux abords des
établissements scolaires**

Plan de stationnement

Plan de circulation

Action n°4.1 : Mettre en œuvre progressivement la zone 30 à l'échelle communale



Objectifs

- Gagner en cohérence et lisibilité
- Aller vers un apaisement des vitesses

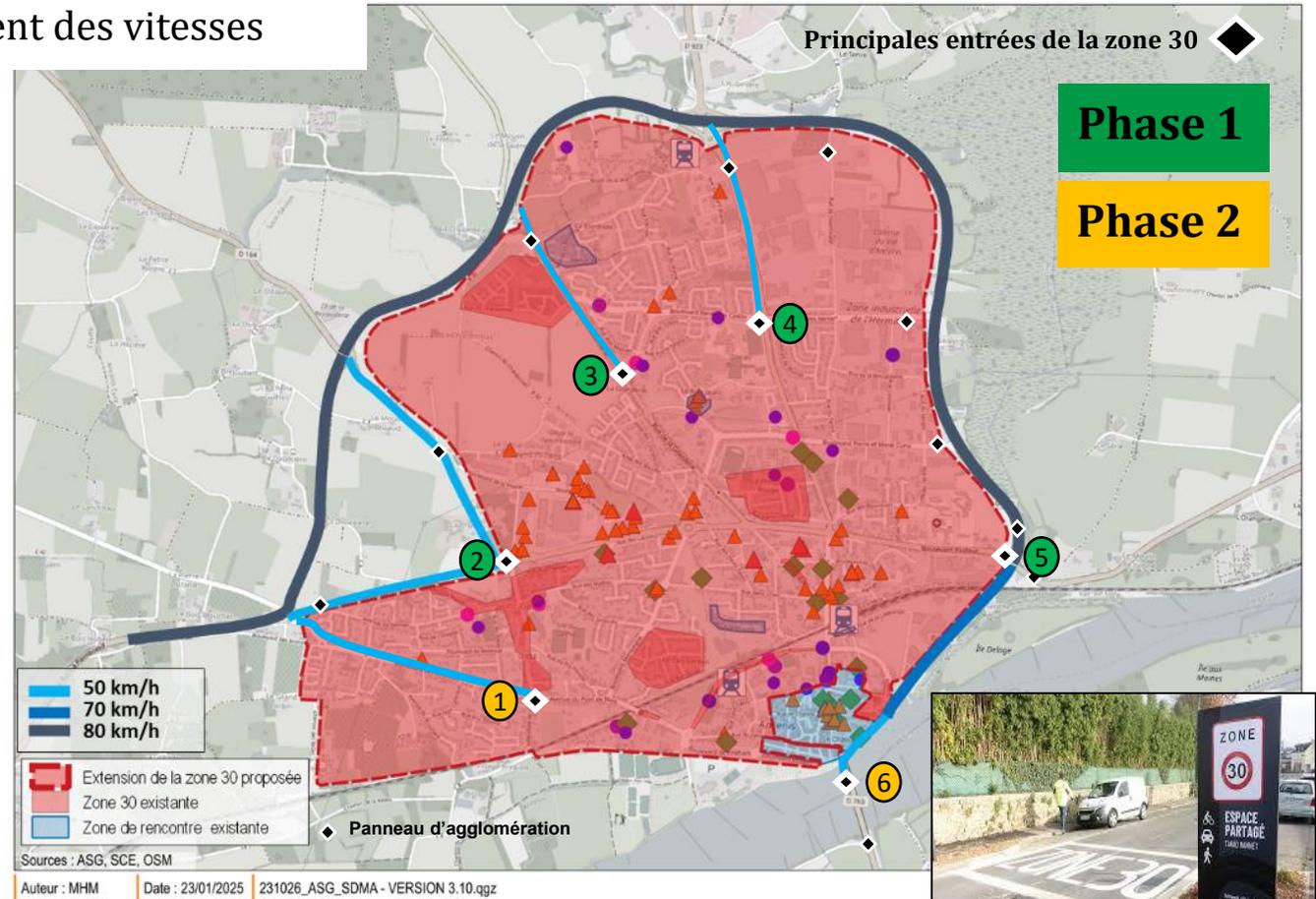
Actions

- Sensibiliser et communiquer
- Matérialiser la zone 30 par de la **signalétique**
- Aménager les **entrées d'agglomération**
- Aménager ponctuellement** les rues à l'intérieur de la zone 30 (écluse, chicane, priorité à droite, etc.)

Phase 1

Phase 2

**Objectif
ZONE 30**



Action n°4.2 : Améliorer le fonctionnement des zones de rencontre

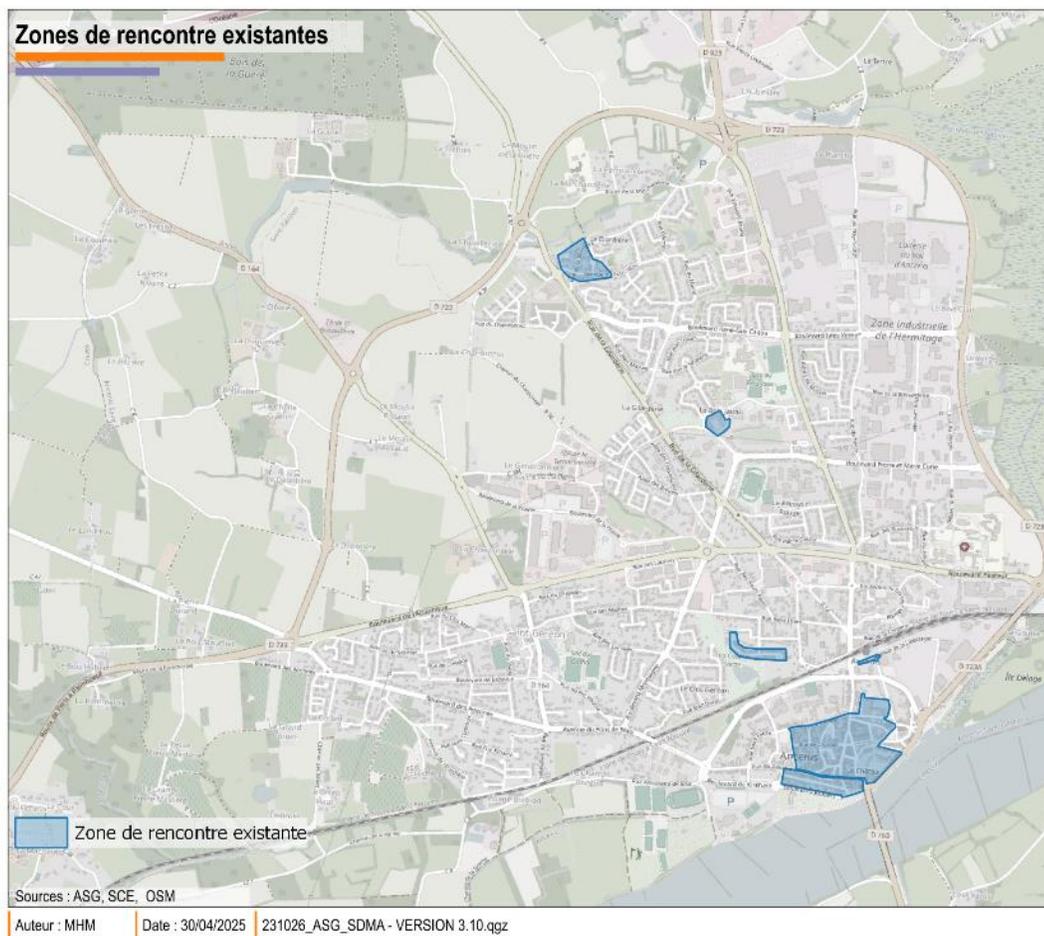


Objectifs

Sécuriser les déplacements piétons et vélos dans des zones ciblées

Actions

- ❑ Sensibiliser et communiquer
- ❑ Matérialiser les zones par de la signalétique horizontale et verticale
- ❑ Aménager les entrées de zone 20



Ex : rue Clémenceau



Ex : rue des Tonneliers

Action n°5 : Expérimenter des piétonnalisations événementielles



Objectifs

Améliorer le cadre de vie
Animer l'espace public

Actions

- ❑ Expérimenter la piétonnisation « temporaire » associée à des événements ludiques, commerciaux à **déterminer**
- ❑ Accompagner l'expérimentation par des **animations** : concerts, stands, etc.
- ❑ **Communiquer** auprès de la population : presse, bulletin municipal, site internet, etc.
- ❑ Acheter le **mobilier nécessaire** (barrières amovibles ou des bacs avec de la végétation)



Traduction en Fiches Actions

Maillage cyclable

Apaisement des vitesses

Sécurisation aux abords des
établissements scolaires

Plan de stationnement

Plan de circulation

Action n°6 : Sécuriser les abords des établissements scolaires - Boîte à outils



Objectifs

Aménager les bords des établissements scolaires pour sécuriser et réduire les vitesses

Outils à déployer au
cas par cas



Marquage
d'ambiance



Rue scolaire



Totem
Requalification urbaine



Zone de rencontre

Action n°6 : Sécuriser les abords des établissements scolaires - Boîte à outils



Objectifs

Aménager les bords des établissements scolaires pour sécuriser et réduire les vitesses

Critères de priorisation :

- Nombre d'élèves
- Desserte en cars scolaires
- Contexte local

Phasage :

Phase 1

Lycée Joubert Maillard -> rue du Pressoir Rouge
Collège Cadou -> Bd Guy Cadou
Ecole St Louis de Gonzague -> Rue Barème
Collège St Joseph et école Camus -> bd Vincent

Phase 2

Ecole Sévigné -> bd Ronsard et Sévigné
Ecole A. Bernard -> Avenue du Mortier
Lycée JB Eriau -> Avenue de la Davray et allée Vicomte de Rohan
Lycée Briacé -> route de la Marchanderie
Ecole du Gotha -> Rue des Maîtres
Ecole St Anne -> Rue Pierre Seghers et bd Ottman

Traduction en Fiches Actions

Maillage cyclable

Apaisement des vitesses

**Sécurisation aux abords des
établissements scolaires**

Plan de stationnement

Plan de circulation

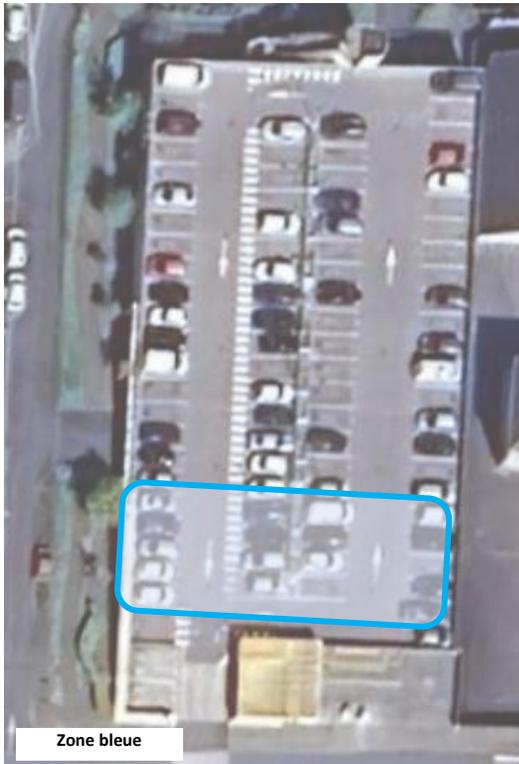
Actions n°7 & 8 : Réorganiser le stationnement du parking Barème - Zone bleue et de la gare - 30 min



Objectifs

- Permettre une rotation plus élevée
- Faciliter la dépose/reprise des usagers de la gare
- Renforcer la sécurité des piétons aux heures de pointe

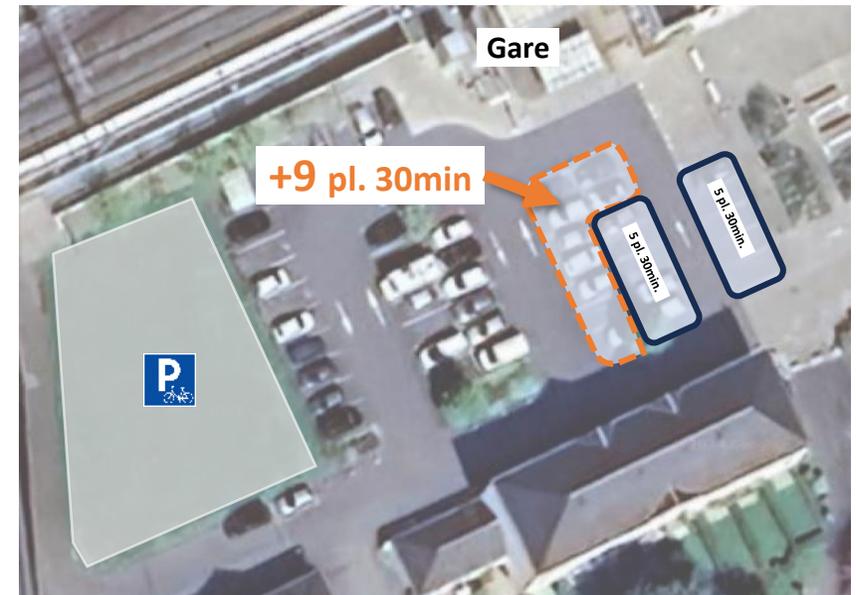
Parking Barème



Actions

- ❑ Réserver une partie du parking aérien en zone bleue (environ 20 places)
- ❑ Réserver les 20 places municipales du niveau -1 aux commerçants le samedi matin

Gare



Actions

- ❑ Réserver 9 places supplémentaires « 30 min »

Action n°9 : Lutter contre le stationnement anarchique



Objectifs

Rendre les trottoirs aux piétons et aux personnes à mobilité réduite
Empêcher le stationnement anarchique au travers d'actions d'aménagement, de communication, de prévention ciblée et de verbalisation

Sur l'ensemble de la ville d'Ancenis-Saint-Géréon

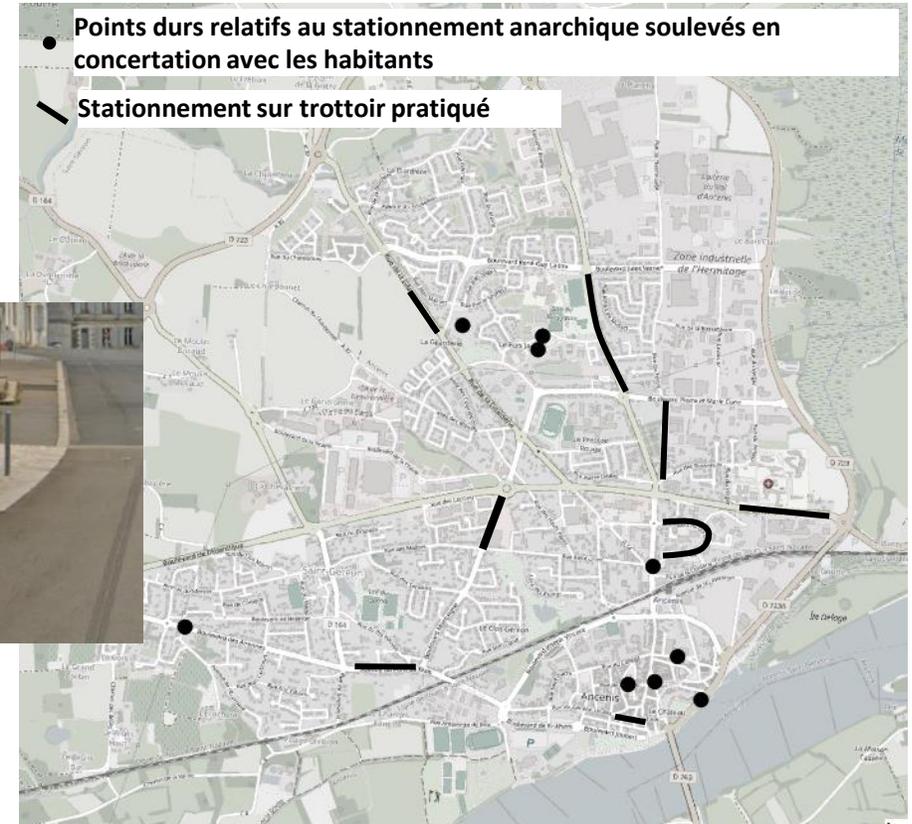
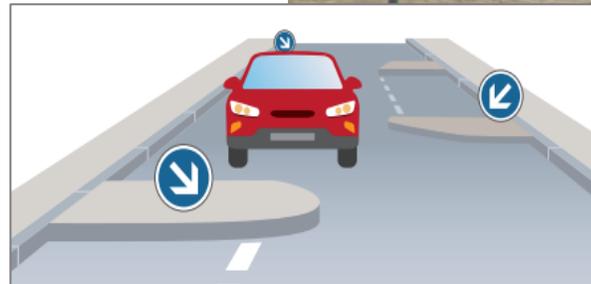
❑ Proscrire le stationnement à cheval sur le trottoir

1 / Actions de communication

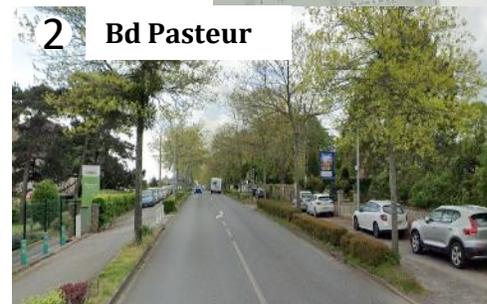
2/ Actions d'aménagement

- Aménagement en chicane
- Installation de mobilier urbain type potelet

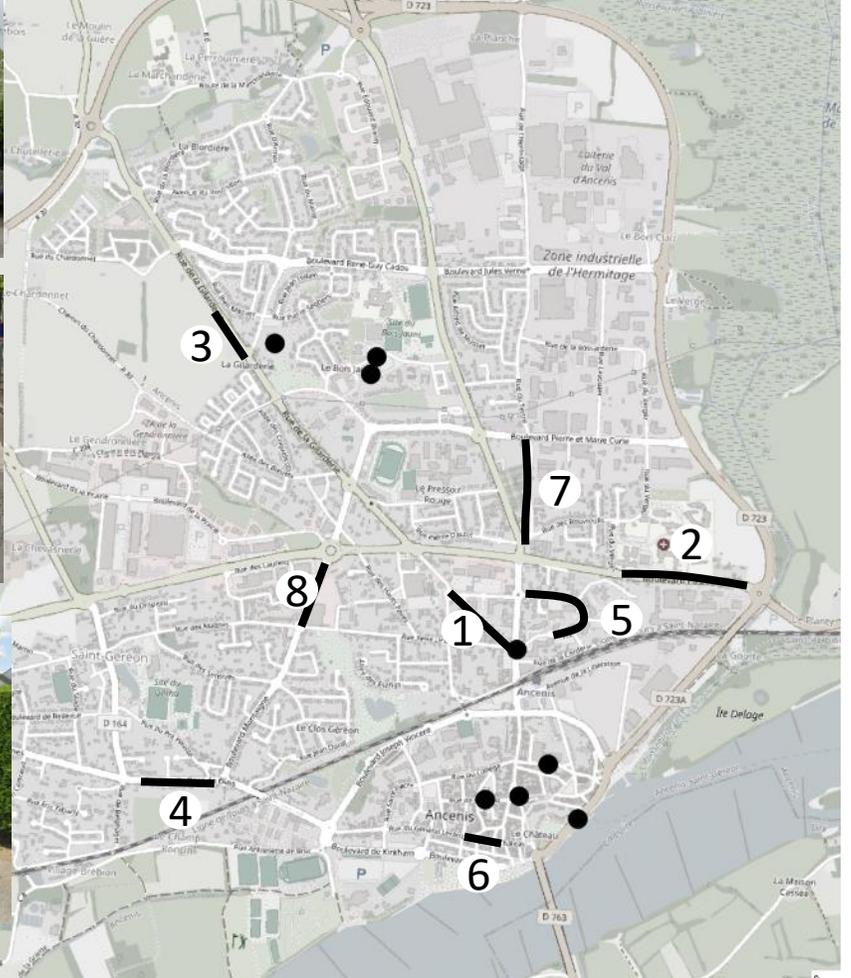
3 / Actions de verbalisation



Action n°9 : Lutter contre le stationnement anarchique



Lieux à traiter prioritairement (liste non exhaustive)



Action n°10 : Renforcer l'offre de stationnement dédié aux cycles



Objectifs

Encourager la pratique du vélo en installant du stationnement adapté

Actions

- Equiper en priorité les lieux qui manquent de stationnement en définissant précisément la liste des lieux à équiper (pôles commerciaux, établissements scolaires, bâtiments publics, places principales, etc)
- Remplacer les pinces-roues par des appuis vélos ou consignes sécurisées
- Développer les appuis vélos (notamment pour les événements locaux)



Arceau vélo simple :
160 € HT



Abri ouvert avec arceaux 10 places :
5 500 € HT



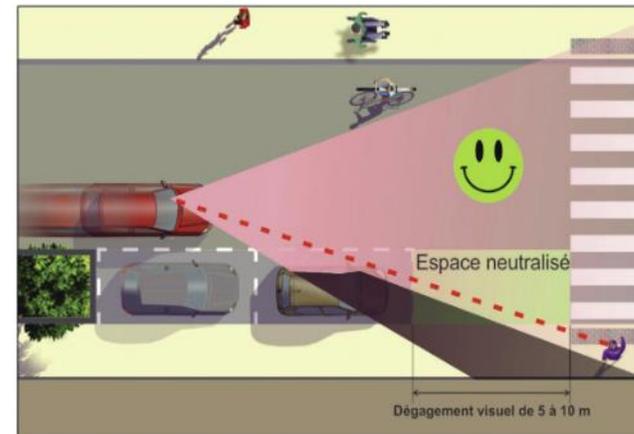
Consigne individuelle 1 place :
4 500 € HT



Consigne collective 20 places :
35 000 € HT

Rappel réglementaire : le code de la voirie routière

- **Aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons.**
- Cette réglementation est obligatoire pour les passages piétons réglementaires et recommandée pour les traversées suggérées.
- La mise en conformité est systématique au fil de l'eau lors de travaux et à programmer pour l'ensemble des passages piétons d'ici le 31/12/2026.



Source : Cerema

Action n°11 : Sécuriser les passages piétons



Objectifs

Sécuriser les traversées piétonnes

Actions

- Mettre aux normes et sécuriser les passages piétons des itinéraires stratégiques de niveau structurant en phase 1
- Mettre aux normes et sécuriser les passages piétons des itinéraires stratégiques de niveau interquartier et connexion en phase 2

Exemples :



Rue René Urien



Rue du Général Hagron –
aménagement carrefour à prévoir

Traduction en Fiches Actions

Maillage cyclable

Apaisement des vitesses

**Sécurisation aux abords des
établissements scolaires**

Plan de stationnement

Plan de circulation

Action n°12 : Tester puis aménager

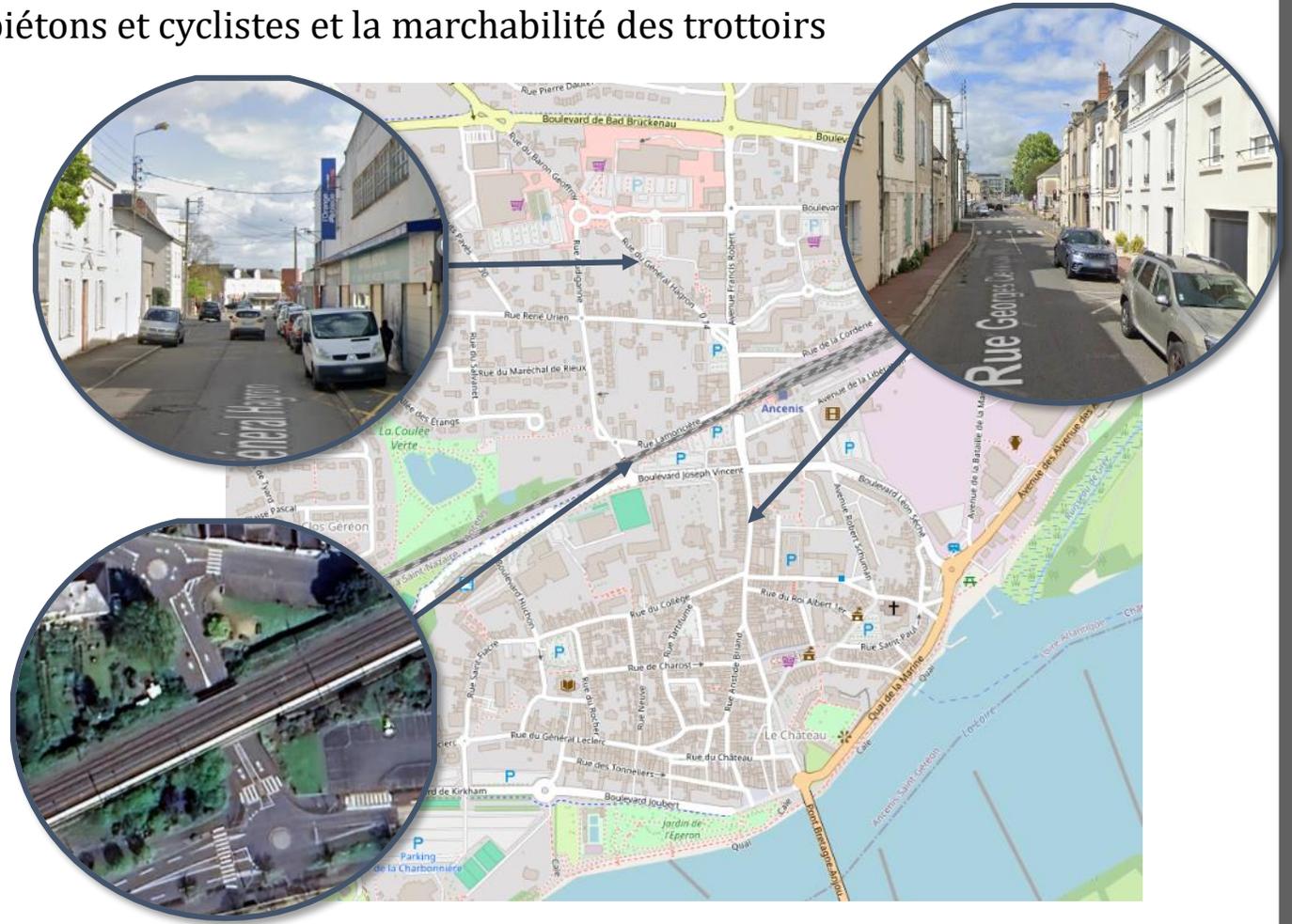


Objectif

Assurer la sécurité des piétons et cyclistes et la marchabilité des trottoirs

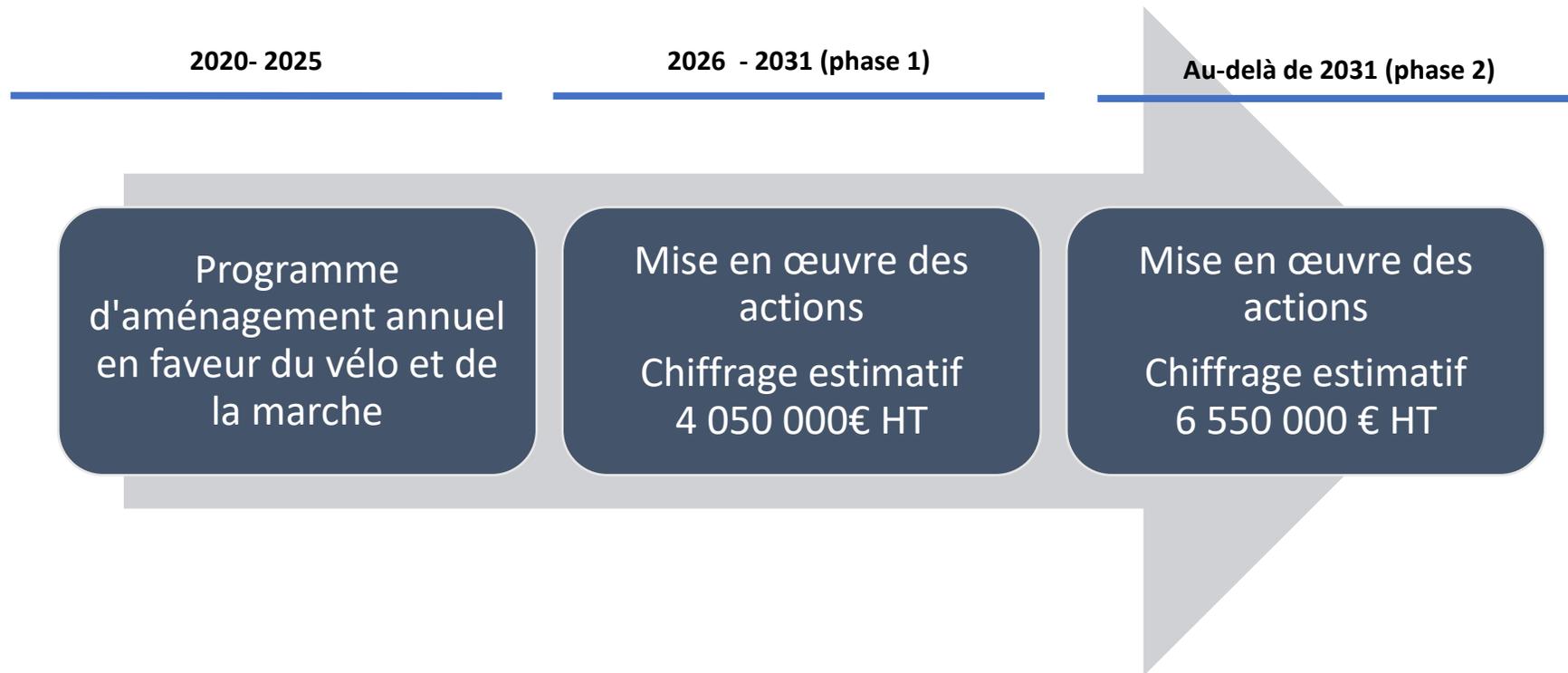
Actions

- ❑ **Tester** pendant 6 mois un aménagement sur les axes stratégiques du schéma cyclable
- ❑ 3 rues identifiées :
 - Rue du Général Hagron
 - Rue Clémenceau
 - Rue Lamoricière
- ❑ Les aménagements à tester restent à déterminer et feront l'objet d'une concertation en amont et d'une évaluation.



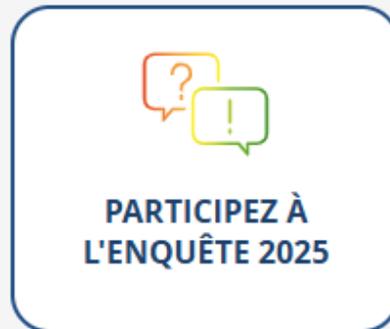
En conclusion

Un programme ambitieux en faveur des mobilités actives





CIRCULEZ-VOUS FACILEMENT À VÉLO
AU QUOTIDIEN ?



→ Réponse
jusqu'au
2 juin 2025





ANCENIS
-SAINT-
GÉRÉON